

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022 – 027

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 19
Présents : - 11
Votants : - 15
Dont 4 pouvoirs

L 'AN DEUX MIL VINGT-DEUX

Le **LUNDI 11 JUILLET à 20H00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **CHIRENS**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2022.

PRÉSENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, Maire ; Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Jean-Claude JULLIN, Adjoint ; Eléonore BEL, Julia BESSON, Bernard LY, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, Rodolphe STEPHANE, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Karine LETELLIER, Adjoint, Arlette BERNARD, Stéphanie BOSQUET, Alexie MALTHERRE, conseillers municipaux, ayant respectivement donné procuration à Christine GUTTIN, Sylviane COLUSSI, Marie OLIVER, Julia BESSON ; Pierre CARRE, Maxime CIARDULLO, Maude GIROUD-GARAMPON, François LADET, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie OLIVER, conseillère municipale.

OBJET : EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE – LOT N°13 CHAUFFAGE – VENTILATION – SANITAIRE – AVENANT N°1

Madame le Maire rappelle la délibération n°2022-03, en date du 18/01/2022, attribuant les entreprises du lot n°2 au lot n°18, pour les travaux d'extension et de réaménagement de l'école élémentaire, pour un montant total des offres de 2 074 591,82€ H.T., soit TTC 2 489 510,19€.

Compte-tenu des travaux modificatifs au marché :

- Ajout de tous les réseaux gravitaires sous dallage, toutes zones.
- Recouplement du local de stockage R-1 en deux avec rajout d'une ventilation dans les deux nouveaux locaux en raison du souhait MOA de stocker les auto laveuses dans ces locaux.
- Recouplement du local VDI en 2 avec création de ventilations dans les locaux VDI et entretien.
- Agrandissement de la grille de prise d'air en façade côté rue, pour éviter le risque d'humidité dans la CTA des combles en cas d'intempéries.

L'entreprise ODDOS ENERGIE, retenu pour le lot n°13, a présenté **un devis d'un montant de 10 157€80 HT soit 12 189€36 TTC**

Madame le Maire propose à l'assemblée municipale de se prononcer sur cet avenant en plus-value.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de CHIRENS :

- **ACCEPTÉ** le nouveau montant du marché du lot n°13 de l'entreprise ODDOS ENERGIE ainsi modifié :
 - Montant initial du marché : **251 361.60€ H.T.**
 - Montant de l'avenant n°1 : **10 157.80€ H.T.**
 - Montant total du marché H.T. : **261 519.40 €**
 - Tva 20% : **52 303.88 €**
 - **MONTANT TOTAL 313 823€28 TTC**
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents permettant de mener à bien ce marché de travaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Fait à CHIRENS le 11 JUILLET 2022.

Le Maire,

Christine GUTTIN

Commune de CHIRENS - PLACE JOSEPH ROSSAT - 38850 CHIRENS -

TEL 04 76 35 20 28 - Email : mairie@chirens.fr

